

Les services d'Urgences tirent la sonnette d'alarme partout en France sur leur engorgement chronique. Leur détresse est le reflet criant du mal-être de notre système de santé. En cause principalement, la moindre disponibilité de places dans les services de médecine et de chirurgie pour les patients des urgences, l'accroissement et le vieillissement de la population, le consumérisme médical et le manque de moyens humains des services concernés...

Cette saturation qui était autrefois épisodique et saisonnière, est devenue quotidienne. Et ce, malgré les accueils de soins non programmés mis en place dans certains cabinets et par les CPTS ainsi que par la permanence de soins assurée le soir et les week-ends dans les CAPS et par les médecins mobiles.

Pour améliorer le fonctionnement des services d'Urgences, prioritairement dédiés à l'accueil des pathologies aiguës sévères, plusieurs pistes peuvent être proposées :

- l'éducation des patients par des campagnes d'information sur les alternatives au recours aux services d'Urgences pour toutes les pathologies aiguës bénignes,
- l'information aux médecins sur l'existence des autres structures susceptibles d'accueillir des patients pour des soins urgents ou semi-urgents ; nous publierons prochainement les coordonnées des structures départementales assurant ces missions.
- la possibilité pour les médecins, comme le préconisent les médecins responsables des Urgences du CHU et de l'HPC dans **le courrier inclus dans cette newsletter**, de contacter directement par téléphone un confrère urgentiste préalablement à l'adressage d'un patient. Ceci dans le but d'optimiser la prise en charge.
- Enfin, faire en sorte que les services hospitaliers au sein desquels sont suivis certains patients ne répondent pas au médecin traitant qui les sollicite pour une complication : « *Faites-le passer par les Urgences* ».

Sans révolutionner le fonctionnement du système, ces différents éléments doivent permettre de fluidifier ce dernier et d'améliorer les conditions de prise en charge tant pour les patients que pour les médecins.

Nous souhaitons à tous un bel été.

Philippe Bretonnière,  
Conseiller départemental titulaire

Vincent Pluinage,  
Président du Conseil départemental 44

